Communiqué du Groupe Casino

Casino découvre le projet d'opération financière rendu public par Carrefour impliquant la société brésilienne CBD, dont elle est le plus important actionnaire, dont elle assure le co-contrôle avec Abilio Diniz et dont elle a acquis en 2005 auprès d'Abilio Diniz et de sa famille le droit de devenir le seul actionnaire de contrôle en 2012.

Contrairement aux termes du communiqué, il ne s'agit pas d'une proposition spontanée de Gama, véhicule d'investissement financier, mais d'un projet d'opération financière préparée de longue date et illégalement par Carrefour et Abilio Diniz.

Ce communiqué confirme que des négociations secrètes et illicites ont été conduites et qu'elles se poursuivent. En effet, en vertu des accords publics que Casino a signés avec Abilio Diniz, aucune négociation impliquant l'avenir de CBD ne peut avoir lieu sans Casino.

Dans un premier temps, Casino a rappelé cette obligation à Abilio Diniz et à Carrefour. Malgré ce rappel, ils ont poursuivi ces discussions, ignorant délibérément tant le droit que l'éthique élémentaire des affaires.

Ce projet qui concerne CBD en premier lieu n'a jamais été évoqué avec CBD avant d'être rendu public ce qui lui donne un caractère manifestement hostile.

Casino va examiner dans les prochains jours la façon de défendre au mieux l'intérêt social de CBD et de ses actionnaires qui paraît compromis par ce projet très complexe et très financier.

Casino rappelle enfin qu'elle a le pouvoir de s'opposer à ce projet au regard des accords existants et qu'aucune négociation concernant l'avenir de CBD ne peut être menée sans son accord et sans discussion préalable de ce projet au conseil d'administration de Wilkes, holding de contrôle de CBD.

Paris, le 28 juin 2011

Relations investisseurs

Régine Gaggioli	**Aline Nguyen**
rgaggioli@groupe-casino.fr	anguyen@groupe-casino.fr
+33 (0)1 53 65 64 17	+33 (0)1 53 65 64 85